

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N° 125



Carcassonne Agglo est l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui regroupe 83 communes formant un ensemble de 115 931 habitants.

Carcassonne Agglo recouvre un territoire cohérent, à taille humaine, qui allie autour de la ville centre de Carcassonne, un arrière-pays et un cadre de vie exceptionnel.

En cohérence avec ses compétences, Carcassonne Agglo a défini son Plan Climat Air Énergie Territorial en 2022.

Le point de vue de Carcassonne- Agglo sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

Dans le cadre de la concertation publique, Carcassonne Agglo souhaite réaffirmer l'intérêt de jouer sur la complémentarité de toutes les énergies pour répondre aux enjeux de décarbonation, et favoriser une transition énergétique à des conditions économiques acceptables pour les populations et les finances publiques. Nous proposons pour y parvenir d'accélérer le développement des gaz verts.

Accélérer le développement des Gaz Verts : un besoin des territoires, une opportunité pour la France

Nécessité d'un mix énergétique pour répondre aux enjeux de la transition.

Pour optimiser les coûts de la transition énergétique et sécuriser la trajectoire d'atteinte de la neutralité carbone, nous pensons qu'il est nécessaire de s'appuyer sur un mix énergétique basé sur le potentiel de décarbonation de chaque énergie, en associant production d'énergie renouvelable et actions de sobriété et d'efficacité énergétique. C'est ce que nous visons dans le cadre de notre PCAET en nous appuyant sur le potentiel local de production de chaque énergie renouvelable sur notre territoire.

A ce titre, Carcassonne Agglo, dans une logique d'économie circulaire, a engagé la construction d'une installation de méthanisation des boues de la station d'épuration de Saint Jean à Carcassonne qui vient de se terminer et entre en phase de production, avec une injection de biométhane dans le réseau de distribution de gaz prévue en janvier 2025.



Pyrogazéification : un besoin des territoires pour traiter et mieux valoriser certains déchets.

Nous avons également lancée sur notre territoire une réflexion sur la pyrogazéification des déchets ultimes pour répondre à une problématique locale et anticiper de prochaines échéances qui pourraient fortement impacter les solutions actuelles de traitement, notamment l'enfouissement. Mais aussi afin d'en tirer une meilleure valorisation énergétique pour les habitants et le territoire.

Nous regrettons à ce titre, que la pyrogazéification qui permet de mieux valoriser certains déchets de collectivités, qui se développe déjà dans d'autres pays européens, et qui apporte une solution nouvelle à des problématiques locales, ne soit pas retenue dans la PPE3 à l'horizon 2030.

Or, pour que les territoires puissent bénéficier de cette nouvelle technologie dans les prochaines années, il est nécessaire que la France soutienne son développement et l'entrée en production des premières installations industrielles d'ici 2030.

Décarboner les usages avec les gaz verts.

Nous attirons également l'attention sur la nécessité de conserver des usages gaz dans les bâtiments, l'industrie, et la mobilité lourde, pour permettre la production et l'injection locale de biométhane dans les réseaux de distribution.

Les solutions gaz sont éprouvées, et permettent avec des actions de sobriété au niveau des utilisateurs, et d'efficacité énergétique au niveau du matériel et des installations, de réduire les émissions de GES et de polluants locaux.

Avec des solutions hybrides comme la pompe à chaleur hybride, elles permettent aussi d'obtenir de la flexibilité, et elles soulagent le réseau électrique lors des jours de fortes contraintes.

Associées au verdissement du réseau, les solutions gaz continueront à se bonifier dans le temps et faciliteront l'atteinte de la neutralité carbone, en complément des autres énergies décarbonées.

2030 et 2035. Ces 2 actions sont indispensables pour atteindre l'ambition de décarbonation complète des consommations de gaz en France, et favoriser notre indépendance énergétique et notre souveraineté.

Conclusion

En conclusion, nous pensons que les Gaz Verts sont un atout pour les territoires et pour la France, et qu'il faut intégrer plus fortement leur développement dans la PPE3, en rehaussant l'objectif sur la méthanisation en 2035 qui est peu ambitieux et trop flou, et en fixant un objectif pour les nouvelles technologies de production de gaz bas carbone, telle que la pyrogazéification pour